

## Communiqué de presse

---

**Date:** Le 11 février 2026

---

**Contact:** Nom: Isabel Box  
Fonction: Senior Marketing & Communications Manager  
Tél: +32 (0)2 302 25 51  
Mobile: +32 (0)485 31 79 63  
E-mail: [ibox@deloitte.com](mailto:ibox@deloitte.com)

---

**Objet:** Rapport de suivi de la Déclaration d'Anvers

---

**Le rapport de suivi de la Déclaration d'Anvers révèle que 83 % des indicateurs de compétitivité de l'UE stagnent ou se dégradent.**

**Un nouveau rapport de Deloitte, commandé par le Cefic, montre que l'industrie européenne perd du terrain face à ses concurrents mondiaux comme les États-Unis et la Chine, et ne conserve un avantage concurrentiel clair que dans 14 % des domaines analysés.**

**Bruxelles, le 11 février 2026**

Le premier rapport annuel de suivi de la Déclaration d'Anvers, réalisé par Deloitte à la demande du Cefic, révèle un net déclin de la compétitivité industrielle de l'Union européenne. Cette évaluation exhaustive et factuelle montre que 83 % des indicateurs clés de performance (KPI) suivis n'ont enregistré aucune amélioration, voire une détérioration, depuis la signature de la Déclaration d'Anvers en 2024. Le rapport met en évidence des défis persistants – notamment des prix de l'énergie très élevés, la lenteur du déploiement des infrastructures et un lourd fardeau réglementaire – qui compromettent la stabilité économique de l'UE et constituent une menace directe pour le cœur industriel de la Belgique.

S'appuyant sur les dix piliers de la Déclaration d'Anvers pour un accord industriel européen (European Industrial Deal), le rapport dresse un tableau concret des progrès de l'UE. Il analyse l'évolution des performances de l'UE et les compare à celles des principaux acteurs mondiaux, révélant que ses concurrents internationaux, tels que la Chine et les États-Unis, sont systématiquement mieux positionnés et progressent souvent plus rapidement. L'analyse montre que l'UE ne détient un avantage concurrentiel évident que dans trois des 22 domaines évalués à l'échelle internationale : l'utilisation de la biomasse pour les biomatériaux et la bioénergie, l'utilisation circulaire des matériaux et les "bacs à sable réglementaires" (regulatory sandboxes). Ces quelques atouts sont insuffisants pour rétablir la position concurrentielle globale de l'UE, ce qui mène à une désindustrialisation de son économie ouverte.

## La persistance des prix élevés de l'énergie et les goulets d'étranglement infrastructurels pèsent sur l'industrie de l'UE

L'énergie reste un point sensible critique. En 2024, le prix du gaz pour les utilisateurs industriels dans l'UE était 4,6 fois plus élevé qu'aux États-Unis, tandis que le prix de l'électricité était 2,4 fois plus élevé qu'en Chine, aux États-Unis et en Inde. Ce problème est particulièrement marqué en Belgique, où les prix de l'électricité pour l'industrie sont de 12 % à 23 % supérieurs à ceux des pays voisins, créant un désavantage concurrentiel majeur, même au niveau local. Cet écart de prix de l'électricité entre l'UE et les autres régions s'explique par le coût élevé de la production d'électricité, aggravé par la hausse des coûts de réseau (+46 % depuis 2019) et des taxes non récupérables (+15 %). Alors que l'UE étend sa capacité de production d'énergie propre, elle se voit surclassée par la Chine, dont le rythme de déploiement est cinq fois supérieur. En outre, le marché européen des contrats d'achat d'électricité (PPA) reste modeste, ne représentant que 6,4 % de la capacité totale en énergie propre, les industries à forte intensité énergétique peinant à conclure des contrats à des prix compétitifs.

Le déploiement des infrastructures ne suit pas les besoins de l'industrie. Un réseau hautement interconnecté et un marché de la flexibilité performant sont essentiels pour libérer le potentiel des énergies renouvelables, réduire les coûts énergétiques et soutenir l'électrification des utilisateurs industriels finaux. Malgré des investissements accrus, les longues listes d'attente pour le raccordement au réseau constituent un goulet d'étranglement pour l'électrification, avec des délais allant de 7 à 10 ans. Le taux d'interconnexion électrique de la Belgique de 13,5 %, inférieur à l'objectif européen de 15 %, illustre les défis infrastructurels auquel le pays fait face. L'UE est également loin d'atteindre ses objectifs de stockage de CO<sub>2</sub>, avec une capacité opérationnelle de seulement 0,6 Mtpa, contre un objectif de 50 Mtpa pour 2030. Par conséquent, 2026 sera une année cruciale pour la chaîne de valeur du captage et du stockage du carbone (CSC) : plusieurs projets phares belges nécessiteront une réduction des risques liés à la rentabilité du projet pour qu'une décision finale d'investissement soit prise.

## Le fardeau réglementaire et la fragmentation du financement freinent l'investissement

La complexité du paysage réglementaire de l'UE est un obstacle croissant à l'investissement. La part des entreprises européennes qui identifient la réglementation des entreprises comme un obstacle majeur a augmenté de 42 % au cours des quatre dernières années. La procédure d'octroi de permis pour les projets industriels dure en moyenne de 1 à 3 ans, et peut dépasser 6 ans dans certains cas. Ces délais sont souvent prolongés par des recours en justice, et la durée totale du processus est considérée comme deux fois plus longue que dans d'autres régions. Ce fardeau administratif mobilise un temps considérable : les entreprises de l'UE consacrent 1,5 fois plus du temps de leurs cadres supérieurs à la conformité réglementaire que les entreprises américaines, et 11 fois plus qu'en Chine.

Le financement de la transition industrielle représente également un défi majeur. Malgré les engagements substantiels de l'UE et de ses États membres, des déficits de financement structurels persistent, comme en témoigne le taux de souscription de 513 % pour le Fonds pour l'innovation en 2024. Ce climat d'investissement difficile crée un paradoxe pour des chefs de file de l'innovation comme la Belgique, qui se classe au 6e rang de l'UE pour sa performance en matière d'innovation mais seulement au 8e rang pour le financement des technologies propres, loin derrière ses voisins, l'Allemagne et les Pays-Bas. La récente augmentation budgétaire du mécanisme flamand de "contrats carbone pour différence" (CCfD) constitue une étape importante pour combler ce retard. Cependant, l'architecture de financement reste complexe et fragmentée au sein de l'UE, avec une répartition inégale des aides entre les États membres. Ceci crée un désavantage compétitif pour l'UE, surtout face à la simplicité et l'échelle des instruments de financements observés aux États-Unis et en Chine.

En conséquence, l'innovation globale dans l'UE accuse un retard par rapport à ses concurrents mondiaux, sa performance étant inférieure de 15 points de pourcentage à celle des États-Unis. L'écosystème d'innovation de l'UE est pénalisé par une prime de risque plus élevée sur les investissements en actions, ce qui les rend

moins attractifs. Le financement par capital-risque dans l'UE reste également très en deçà du marché américain, plus mature et doté d'une culture entrepreneuriale plus tolérante au risque. Ce retard est accentué par celui des dépôts de brevets : la Chine domine désormais ce paysage, enregistrant environ 17 fois plus de demandes que l'UE.

« Ces conclusions recentrent le débat sur la cause profonde : l'UE est en train de perdre la course mondiale à l'investissement industriel », déclare **Frederik Debrabander, Industry Leader pour le secteur Énergie, Ressources et Industrie chez Deloitte**. « Il ne s'agit pas uniquement des coûts de l'énergie, mais du climat d'investissement dans son ensemble. Lorsque les capitaux sont confrontés à sept ans d'attente pour un raccordement au réseau, à une souscription de 500 % pour les fonds d'innovation et à un environnement réglementaire complexe, ils s'orientent inévitablement ailleurs. Pour réussir sa transition industrielle, l'UE doit devenir un aimant à capitaux, et non un labyrinthe. Cela exige que la compétitivité soit une condition préalable, notamment grâce à une simplification radicale et un déploiement accéléré des infrastructures essentielles dont dépendent les investisseurs industriels. »

« Après trois années d'incertitude stratégique, 2026 marque un tournant décisif. La volatilité géopolitique n'est plus une contrainte, mais un catalyseur d'action. Les CEO adoptent de plus en plus une approche d'investissement fondée sur le pragmatisme et la résilience », affirme **Rolf Driesen, CEO de Deloitte Belgique**. « Ce rapport est un signal d'alarme pour la Belgique et l'UE et survient à un point d'infexion critique. Nos atouts concurrentiels sont indéniables : nous comptons parmi les leaders européens de la circularité et sommes l'un des cinq principaux moteurs du commerce intra-européen. Pourtant, ces avantages s'érodent plus vite que nous ne pouvons les reconstruire. Le constat est sans appel : nous sommes à la croisée des chemins. Le Bureau Fédéral du Plan a calculé que 38 000 emplois étaient à portée de main. Pour les concrétiser et consolider notre socle industriel, la Belgique a besoin de la mise en œuvre d'un accord industriel européen ambitieux. Cela exige une action immédiate sur deux fronts : l'élimination de notre désavantage structurel en matière de coûts énergétiques et une simplification radicale de la complexité réglementaire. Il ne s'agit pas d'aspirations, mais de conditions préalables pour libérer la valeur économique substantielle de notre écosystème de R&D, de notre base manufacturière, de la résilience de notre chaîne d'approvisionnement et de la qualité de nos emplois. »

## Leviers sous-utilisés et conséquences involontaires

L'analyse révèle d'autres complexités dans l'approche actuelle de l'UE, où certains leviers politiques sont sous-exploités tandis que d'autres entraînent des effets négatifs imprévus. Les marchés publics représentent 14 % du PIB de l'UE. En instaurant des critères écologiques obligatoires, ces derniers pourraient par exemple être mobilisés comme levier de création de demande pour l'industrie de l'UE. Parallèlement, les politiques actuelles de l'UE axées sur la demande créent d'autres défis. Avec une moyenne de sept incitations à la consommation de produits écologiques par État membre (bien au-dessus de la moyenne américaine de 1,8), l'UE soutient efficacement la demande pour des produits comme les véhicules électriques et les panneaux solaires. Cependant, cette politique renforce involontairement les exportations industrielles de la Chine et accentue la dépendance à l'égard de ses chaînes d'approvisionnement. Enfin, les ambitions de l'UE en matière d'économie circulaire se heurtent à des obstacles. Bien que la Belgique soit un leader dans ce domaine avec un taux d'utilisation de matières circulaires de 22,7 %, la tendance plus large dans l'UE montre que seulement 5 % des matières premières consommées sont échangées sous forme de déchets, démontrant les limites du marché de la circularité au sein de l'UE.

Ce premier rapport annuel de suivi marque le début d'un effort continu d'évaluation des progrès. Un suivi régulier sera essentiel pour garantir que des mesures concrètes soient prises rapidement, permettant à l'UE de restaurer sa position industrielle et sa compétitivité sur la scène mondiale.

## À propos du rapport

Le rapport de suivi de la Déclaration d'Anvers a été commandé par le Cefic et préparé par Deloitte. Il fournit une évaluation complète et factuelle des progrès de l'UE dans la mise en œuvre des dix piliers clés de la Déclaration d'Anvers. Grâce à une collecte et une analyse systématique des données, triangulées avec une consultation approfondie d'experts et de représentants de la communauté de la Déclaration d'Anvers, le rapport offre un aperçu transparent des progrès de l'UE au fil du temps et compare ses performances à celles des principaux acteurs mondiaux.

---

### Deloitte en Belgique

Avec plus de 5 400 collaborateurs répartis dans 11 bureaux en Belgique, Deloitte est la plus grande organisation du pays dans les domaines de l'audit, de la comptabilité, du conseil juridique et fiscal, du consulting, du conseil financier et du conseil en gestion des risques. Nos services s'adressent aux plus grandes entreprises nationales et internationales ainsi qu'aux PME, au secteur public et aux organisations à but non lucratif. Deloitte Belgique est une organisation indépendante et autonome et un cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Pour l'exercice 2025, un chiffre d'affaires de 822,2 millions d'euros a été réalisé.

Deloitte Belgium BV est l'affilié belge de Deloitte NSE LLP, un cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited qui se concentre sur la plus haute qualité dans la prestation de services et de conseils professionnels. Ses services s'appuient sur une stratégie mondiale couvrant plus de 150 pays. À cette fin, l'expertise de plus de 470 000 professionnels est disponible sur tous les continents. Pour l'exercice 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à plus de 70,5 milliards de dollars américains.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited ("DTTL"), une "private company limited by guarantee" du Royaume-Uni, et à son réseau de cabinets membres, qui sont des entités juridiquement distinctes et indépendantes. DTTL (également appelé "Deloitte Global") ne fournit pas de services aux clients. Pour une description plus détaillée de la structure juridique de DTTL et de ses cabinets membres, veuillez consulter le site [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).